

Réunion publique Grand Débat National Villefranche du Périgord, jeudi 7 mars 2019, 19h

Organisée par Jacqueline Dubois, députée de Dordogne, en présence du maire de Villefranche du Périgord Claude Brondel et de maires et d'élus de communes avoisinantes, pour un total de 44 participants.

Propos introductifs du maire sur :

- Les personnes âgées qui n'arrivent plus à se soigner (dents, lunettes) et à se déplacer,
- Retraités agricoles obligés de poursuivre une activité car retraites trop faibles,
- Maintien du dynamisme économique du centre-bourg de Villefranche du Périgord grâce à l'absence de centre commercial et de supermarchés dans un rayon de 20 km => se poser la question du maillage commercial en ruralité. Ca peut parfois être un atout d'être « loin de tout »,
- Importance des maisons de santé face au désert médical,
- Problème de non-paiement des sorties de nuit des correspondants urgentistes (dispositions à changer),
- Problème de diminution des services de proximité (exemple moins de permanences de La Poste).

Echanges entre intervenants

- Communautés de communes.
 - Les regroupements en Communautés de communes doivent-ils se poursuivre ? Cela ne plus cher parce que ça oblige les élus et les habitants à faire davantage de kilomètres : éloignement des centres de décisions de proximité.
 - La particularité de la Communauté de communes de Domme-Villefranche est qu'elle ne correspond pas ni pour les élus ni pour les administrés à la réalité d'un bassin de vie. Les intervenants souhaiteraient avoir la possibilité de revenir sur cette fusion forcée par les services de l'Etat.
 - Revenir à échelle des anciens cantons permettrait de restaurer une réelle représentativité en termes de démocratie locale.
 - Problème de représentativité démocratique des conseillers communautaires qui ne sont pas élus au suffrage universel direct... Mais s'ils l'étaient, ils n'auraient plus de lien avec les communes. Il vaut mieux que les élus communautaires soient issus des élus communaux car les compétences transférées aux EPCI sont issues des compétences communales.
 - Manque de connaissance de certaines personnes sur l'organisation des collectivités territoriales et de la répartition des compétences entre les communes et EPCI.
 - Ne pas confondre « Communes nouvelles » qui se regroupent par choix et « Communautés de Communes » qui ont été regroupées par décision des services de l'Etat.
 - Nécessité de rendre la main aux élus locaux pour leur expérience et leur connaissance du terrain.
 - Le « millefeuille » administratif ne génère aucune économie d'échelle.
- À Villefranche du Périgord, l'ensemble des **commerces** est ouvert 12 mois de l'année. Ce qui est loin d'être le cas dans une grande majorité des communes touristiques. Quel levier activer pour dynamiser l'offre économique et commerciale continue en zone rurale et touristique ?
- Revaloriser le minimum vieillesse à 1000 euros pour une personne seule est à 1500 € pour un couple, pour permettre par exemple aux gens par exemple de se soigner.

Compte-rendu de la réunion publique **Grand Débat national** jeudi 7 mars 2019 - Villefranche du Périgord

Santé

- Désert médical : imposer aux étudiants en médecine le devoir d'exercer pendant 5 ans. Certains diplômés n'exercent jamais.
- Mettre fin au numerus clausus.
- Nécessité d'un remboursement intégral des appareils dentaires de bonne qualité.
- Le Conseil de l'Ordre des médecins ne sert plus à rien face aux ARS considérées comme trop puissantes. Il faut supprimer les Conseils de l'Ordre des médecins, déconnectés de la réalité de terrain.
- Problème de communication sur l'exercice des médecins dans les petites villes et villages dans les facultés de médecine : il faut expliquer aux futurs médecins les avantages de la ruralité.
- Garantir un niveau minimum de support technique qui ne freineraient pas l'installation de nouveaux médecins.
- Quand les professionnels de santé sont propriétaires de leurs cabinets médicaux, cela représente une entrave la mobilité des praticiens.
- Pour tenir compte du vieillissement de la population, il faut développer les soins à domicile qui coûtent moins cher que l'hospitalisation, développer l'ambulance, et développer les hôtels médico-sociaux à proximité des centres hospitaliers.
- Mieux répartir les budgets gérés par les ARS entre les hôpitaux dit « centraux » et les hôpitaux périphériques/hôpitaux ruraux.

Transition écologique

- Les carburants serait une fausse sensibilité écologique de la part du gouvernement car seulement 20% de cette taxe est consacrée à l'écologie.
- Des doutes sont exprimés sur la réalité des informations disponibles sur les véhicules : consommation des voitures diesel et essence, intérêt environnemental des voitures électriques, émissions de fines particules...
- Concernant les voitures électriques, problèmes géopolitiques avec la Chine sur la fabrication des batteries (terres rares), problème de nombre de bornes de recharges électriques disponibles, problème de capacité d'alimentation du réseau électrique existant.
- Compte tenu de l'importance des recettes générées par la taxe sur les carburants, comment compenser les recettes de l'Etat si on passe massivement à l'usage de véhicules électriques.
- Nécessité de faire un accompagnement social en fonction du lieu d'habitation et de l'évolution du prix baril.
- Supprimer la possibilité pour les entreprises de revendre leurs « droits à polluer »
- Créer une taxe pour les entreprises émettrices de gaz à effet de serre. Exemple 80 € la tonne.
- La taxe carbone est une mesure discriminatoire : dans les campagnes, les gens sont tributaires de leur véhicule et n'ont pas d'autres choix face à des transports publics parfois mal adaptés aux besoins ou inexistantes.
- De façon générale, la loi doit prendre davantage en considération le contexte dans lequel elle est appliquée (exemple de la limitation à 80 km/h sur le réseau secondaire)
- Financer la recherche sur les bio-carburants et les véhicules à hydrogène
- Taxer les gros pollueurs : transport maritime et aérien.
- Sur la question du transport ferroviaire, il faut cesser de chercher à gagner toujours plus de temps entre les grandes métropoles (TGV/LGV), et utiliser en priorité l'argent disponible pour le maintien en état du réseau secondaire et des petites lignes rurales.
- La SNCF « organise » le déclin des petites lignes avec des horaires non adaptés aux usagers et l'organisation des retards de train.
- Sur la question des déplacements du quotidien, il faut développer le covoiturage sur les petits trajets.
- Depuis Villefranche, il existe des minibus intercommunaux vers Fumel et Sarlat : solution à développer ? Dans les Pyrénées il existe un dispositif de bus à 1 € qui facilite la mobilité des personnes les plus modestes.

Compte-rendu de la réunion publique **Grand Débat national** jeudi 7 mars 2019 - Villefranche du Périgord

- Rompre l'isolement des personnes sans véhicule ou sans solution de mobilité (personnes âgées et jeunes en particulier).
- En Australie il existe un service de transport pour les personnes âgées, les bénévoles identifiés sont enregistrés ou pourraient être enregistrés en préfecture.
- À Marmande, il existe un dispositif de transport à la demande assuré par les taxis disponibles à certains horaires et dans certains lieux pour un coût de 2 €, ce dispositif est financé par l'Europe.
- Il faut que l'Europe dégage des budgets conséquents en faveur de la transition écologique.

Logement

- La loi doit prendre en considération le contexte dans lequel elle est appliquée.
Exemple 1: pourquoi les centrales solaires devraient-elles consommer de l'espace constructible alors qu'il se rarefie pour obéir aux dispositifs PLUi devenus obligatoires ?
Exemple 2 : nécessité d'adapter les obligations en matière d'accessibilité handicapés.
- Proposition pour que le dispositif qui permet de faire réaliser une isolation à 1 € soit financé par les pollueurs, le dispositif devrait être élargi aux pompes à chaleur à 1 €.
- Il faut développer l'accès aux équipements photovoltaïque pour accroître notre autonomie en termes de production électrique.
- Il faut supprimer les contraintes (exemple RT 2012) pour augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments. Il faut recentrer les contraintes sur les objectifs à atteindre plutôt que sur la méthode utilisée.

Fiscalité

- Il faut supprimer le prélèvement à la source, on ne maîtrise plus rien, les salaires sont en baisse, nous perdons la gestion du paiement de nos impôts.
- Remettre en place l'ISF.
- Il faut baisser la TVA sur les produits de première nécessité
- Il faut supprimer la loi de 1973 ce qui permettrait de retrouver la souveraineté de la Banque de France, pour éviter d'emprunter à des banques privées (ce qui aggrave la dette publique).
- Il faut mettre en place une taxe TOBIN (taxer les transactions financières).
- En Suisse, des chercheurs proposent une taxation de 0,10 € sur toutes les transactions et achats effectués sur Internet (cela toucherait donc aussi les GAFAM) dans le but d'éliminer les spéculations parasites ; cela permettrait de supprimer la TVA. Problème concernant Amazon Europe installée en Irlande, la taxation de 0,10 € sur toutes les transactions réglerait le problème de l'optimisation fiscale.
- Il est nécessaire de payer des impôts pour financer nos services publics.
- Un des avantages du prélèvement à la source, c'est une meilleure flexibilité de l'ouverture des droits CAF.
- Le choix du taux pour le prélèvement à la source devrait se baser sur les salaires aperçus dans l'entreprise sans tenir compte des revenus annexes, taxés par ailleurs.
- Il faut résoudre le scandale de la dépense publique excessive. Il faut supprimer le Sénat ou, a minima, changer son train de vie.
- Il faut s'interroger sur l'utilité de la Cour des Comptes dont les rapports ne sont pas suivis d'effets.
- Interrogation sur l'intérêt des projets de privatisation (aéroport etc.) qui ne rapporteraient à l'Etat que 800 millions de recettes, pour plaire à 1% de la population qui détient 25 % des richesses.
- Réduire la dépense publique oui mais sur quoi économiser ? Sur l'école ? Sur les hôpitaux ? Etc....

Compte-rendu de la réunion publique **Grand Débat national**
jeudi 7 mars 2019 - Villefranche du Périgord

Utilité du Grand Débat national

- Le grand débat national ne pourra donner satisfaction à tous. Il sera nécessaire de faire des choix. Ces choix seront-ils soumis à référendum ?
- Quelles que soit les décisions retenues, elles seront coûteuses. Comment financer les futures mesures issues du grand débat national ?
- Les grandes lignes de la volonté politique sont retranscrites par l'Administration qui rédige les décrets d'application. Ces derniers tardent à venir voir ne sont jamais publiés. Trop de lois votées sont donc non appliquées.

Démocratie et citoyenneté

- Reconnaissance du vote blanc
- Vote obligatoire ?